

AU PUBLIC.

Judi dernier, le Réveil a publié un article dans lequel il attaquait de la façon la plus injuste et la plus mensongère quatre des membres du Bureau des Impressions d'Etat, article dont l'auteur se dit être le directeur de ce journal, avec M. F. Cazenavette, qui devait être simple témoin de l'incident, pour infliger au propriétaire responsable du journal le châtiement qu'il méritait.

Dans une circonstance antérieure, j'avais acquis la certitude qu'un châtiement corporel était le seul que je puisse infliger au coupable.

Me doutant que j'allais me trouver en présence de tout le personnel du journal, je m'étais armé d'un rondin et d'une arme à feu dans l'intention de me mesurer avec celui-ci, qu'à mon corps défendant.

J'ai châtie l'insolent; mais je regrette que M. Cazenavette, qui venait à mon secours en me voyant assailli par cinq ou six individus, ait été lâchement frappé par derrière avec un énorme maillet, par un nommé Fougere qui, après l'avoir terrassé, lui en a asséné plusieurs coups, lui infligeant de pénibles blessures.

La section 19me de la loi relative à la publication des lois en français exige que le journal les publiant soit quotidien; la voici: Il est de plus décerné, etc. Que toutes les lois de l'Etat soient publiées une fois dans un journal quotidien, etc.

Le Réveil n'avait donc pas le droit de se représenter comme soumissionnaire devant le Bureau des Impressions d'Etat.

Pas un mot n'est vrai de cet article de la méchante petite feuille.

ARMAND CAPDEVIELLE.

LA SITUATION.

Rien de bien nouveau dans nos dépêches de la nuit dernière. Les opérations du débarquement continuent lentement, mais sûrement.

On pouvait s'attendre à une bataille assez sérieuse, hier; mais elle n'a pas eu lieu. La raison en est bien simple. A mesure que les Américains avancent, les Espagnols reculent. Ils ne se défendent qu'en retraite.

Suivent-ils un plan conçu d'avance? On l'ignore; mais jusqu'ici, il n'y a rien de remarquable dans la défense vicielle de l'infirmité, évidente d'ailleurs, de leurs forces, ou de leur épuisement? C'est ce qu'il est impossible de constater.

Il ne faut pas croire, cependant, que les généraux espagnols se résignent à abandonner l'île, sans coup férir. Il y aura, avant longtemps, une bataille sérieuse; mais, dès à présent, il semble que le cercle se resserre autour de Santiago de Cuba, et que l'heure approche de la lutte corps à corps qui doit précéder pour retarder la conquête. En attendant, les troupes se concentrent aux Etats-Unis, tout en se dirigeant, peu à peu, vers le sud, vers Cuba. Pas de renforts, pas de ravitaillements possibles pour les espagnols, tandis que les ressources des américains ne font que grandir avec le temps. Le résultat d'une pareille lutte ne peut plus être douteux pour personne.

Le Palais Bourbon.

Tous ceux d'entre nous qui sont allés en France, connaissent le Palais Bourbon, habité par M. Paul Deschanel, que plusieurs d'entre nous ont rencontré il y a quelques années, à la Nouvelle-Orléans.

En voici la description: Le Palais Bourbon, que M. Deschanel va habiter en souvenir de par la volonté des représentants du peuple, n'est pas absolument un chef d'œuvre d'architecture.

Mais, tel quel, il ne fait pas trop mauvaise figure à côté des hôtels voisins de l'esplanade des Invalides.

C'est vers le début du dix-huitième siècle que la duchesse donataire de Bourbon chargea l'italien Cardini de cette construction. Le prince de Condé, son petit-fils en fit sa résidence, et il joignit plus tard l'hôtel de Lassay. Lorsque la Révolution éclata, le palais Bourbon fut aménagé en vue de l'administration des travaux publics et de l'Ecole centrale, puis une salle construite à cet effet reçut le Conseil des Cinq Cents, le Corps législatif de l'Empire et, enfin, la Chambre des députés.

La Restauration rendit au prince de Condé le Palais Bourbon et l'hôtel de Lassay, mais le prince renonça à l'occuper. En 1827, le gouvernement songea à se rendre acquéreur de l'immeuble, et un peu plus tard, en 1830, le duc d'Angoulême étant propriétaire, la totalité fit retour à l'Etat moyennant un somme de dix millions de francs.

Le Palais Bourbon proprement dit a, on le sait, deux façades, l'une sur le quai d'Orsay, l'autre sur la place de Bourgogne.

C'est Napoléon Ier qui fit construire la façade du quai. L'architecte Poyet en assura l'exécution. Le bas-relief qui supporte le fronton représente la France entre la Liberté et l'Ordre Public, appelant à elle les sciences, les lettres, les arts et le génie de la guerre. Il est dû à Cortot. Sur la façade de la place de Bourgogne, le bas-relief du fronton figure la Loi protégeant l'Innocence et la Vertu. L'Innocence et la Vertu, à parlementarisme, voilà bien de tes ironies!

Parlerons nous des nombreuses œuvres d'art, peintures et aquarelles, qui ornent l'intérieur? Abel de Pujol, Heim, Delacroix, etc., ont concouru à décorer le Palais Bourbon. C'est assez difficile qu'on y trouve plus d'un chef-d'œuvre.

L'hôtel du président de la Chambre est situé entre la salle des séances et l'hôtel du ministre des affaires étrangères. Peut-être gagerait-il à avoir un extérieur plus pompeux. N'impor-té, le duc de Morny prouva bien, par les fêtes grandioses qu'il donna, qu'avec de l'esprit d'initiative, du goût et un certain faste on tire parti de tout, même des hôtels de médiocre apparence.

Le rez-de-chaussée du palais de la présidence est réservé aux salons de réception, au nombre de sept: salons des Jeux, des Sciences, des Arts, des Sciences, des Éléments, galerie des fêtes et boudoir gris-vert. Le duc de Morny avait aménagé le salon des Sciences en cabinet de tra-

LA MELOMANIE

Un naturaliste anglais, M. Cornish, s'est livré à une série d'expériences des plus intéressantes sur le sens de la musique chez les animaux. A tous les animaux du Jardin zoologique de Londres il a fait entendre qu'on ne saurait s'empêcher de voir là une preuve décisive de la supériorité intellectuelle de ces animaux, connus déjà pour leur goût du suicide. Les lézards du reste, sont également amateurs de musique: il battement la mesure avec leur langue, ou balancent la tête avec plus ou moins de vitesse, d'après le mouvement de ce qu'on leur joue.

L'ours polaire, en entendant le violon de M. Cornish, s'est dressé sur ses deux pattes de derrière et s'est mis à parcourir sa cage, en poussant de petits grognements de plaisir. Les ours gris se sont avancés tout contre les barreaux, et, pour mieux entendre, ont appuyé leur tête sur leur épaule. Les lions eux-mêmes ont daigné témoigner leur satisfaction en agitant la queue. Et si les pythons et les boas sont restés insensibles, le cobra, en revanche, a justifié une fois de plus sa réputation de mélomane.

Il dormait dans le sable d'un profond sommeil; mais dès la première note du violon il se réveilla, et, à mesure que les sons devenaient plus forts, on le vit lentement se dresser sur sa queue, après quoi, il se balança de tout son corps, au rythme de la musique. Il n'y eut pas un changement de ton, ni de timbre, qui ne produisit un changement correspondant dans son attitude. Au trémolo, ce fut son ventre qui se tâtait; et quand la musique amena brusquement une dissonance, le serpent se tordit comme sous un coup de couteau.

Pour charmer l'éléphant, M. Cornish avait choisi la flûte, et en effet le charme ne tarda pas à agir. L'éléphant leva en l'air l'une de ses pattes et se tint immobile tant que dura la musique; ou plutôt tant que durèrent les sons de la grande flûte, car, dès que M. Cornish se mit à jouer de la petite flûte, l'éléphant, exaspéré, lui tourna le dos et ne cessa plus de grogner, de siffler, de battre le sol avec ses quatre pattes. L'artruche elle-même fit voir, par mille mouvements de cou, que la petite flûte lui était intolérable. Le tigre, qui avait paru enchanté du violon, poussa un rugissement de fureur en entendant la petite flûte et s'élança d'un bond à l'extrémité de sa cage.

Les expériences de M. Cornish prouvent au reste, d'une façon générale, que tous les instruments, le violon et la flûte sont ceux que les animaux apprécient le plus. Elles prouvent aussi que, à de rares exceptions près, tous les animaux sont sensibles au pouvoir de la musique, comme ils l'étaient déjà des temps d'Orphée. Et il y aurait à tirer de là toutes sortes de conclusions philosophiques, esthétiques, voire pratiques; mais surtout il y

aurait à souhaiter que M. Cornish prolongeât, étendit ces expériences, qui sont pour les animaux du Jardin zoologique de Londres une source de divertissements et de consolations. Rien ne vaudrait la musique pour alléger le poids de la vie. On pourrait par exemple établir des concerts pour les ouvriers durant leur travail, pour les mineurs au fond de la mine, pour les malades et pour les prisonniers.

Le budget de la Chambre s'élève à un peu plus de sept millions de francs, sur lesquels cinq millions et demi sont prélevés par les députés.

Voici, en outre, quelques chiffres intéressants: les fonctionnaires du Palais Bourbon reçoivent au total 800,000 fr., plus 35,000 fr. d'indemnité de logement. Le service médical revient à 12,000 francs; le chauffage à 40,000 fr. et l'éclairage à 115,000 fr. La Bibliothèque reçoit un certain nombre de journaux: 1.500 francs par an. Le président est abonné pour plus de cinq cents francs aux feuilles diverses. Il en coûte 30,000 francs pour avoir des huissiers bien habillés d'uniformes brillants et portant des épées reuisantes.

Enfin, et puisqu'il faut tout dire, le budget du Palais Bourbon prévoit deux cents francs par an pour... le fonctionnaire chargé de détruire les souris et les rats! On regrettera, sans doute, avec nous, que la parodie du législateur se soit arrêtée là: pourquoi ne pas détruire les araignées qui foisonnent aux nombreux plafonds du Palais?

L'ABELLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

- Bras long et mémoire courte. Lord Kelvin et la Science. Madame Meissonier. Les Pythonisses. Le Béarn à travers l'histoire, suite. Yan de Lesca. Sur une tombe au printemps. Page émuante d'histoire. Aumône, histoire sentimentale. Mondant, Chiffon. L'Actualité, etc., etc.

LES ANIMAUX.

Un naturaliste anglais, M. Cornish, s'est livré à une série d'expériences des plus intéressantes sur le sens de la musique chez les animaux. A tous les animaux du Jardin zoologique de Londres il a fait entendre qu'on ne saurait s'empêcher de voir là une preuve décisive de la supériorité intellectuelle de ces animaux, connus déjà pour leur goût du suicide. Les lézards du reste, sont également amateurs de musique: il battement la mesure avec leur langue, ou balancent la tête avec plus ou moins de vitesse, d'après le mouvement de ce qu'on leur joue.

L'ours polaire, en entendant le violon de M. Cornish, s'est dressé sur ses deux pattes de derrière et s'est mis à parcourir sa cage, en poussant de petits grognements de plaisir. Les ours gris se sont avancés tout contre les barreaux, et, pour mieux entendre, ont appuyé leur tête sur leur épaule. Les lions eux-mêmes ont daigné témoigner leur satisfaction en agitant la queue. Et si les pythons et les boas sont restés insensibles, le cobra, en revanche, a justifié une fois de plus sa réputation de mélomane.

Il dormait dans le sable d'un profond sommeil; mais dès la première note du violon il se réveilla, et, à mesure que les sons devenaient plus forts, on le vit lentement se dresser sur sa queue, après quoi, il se balança de tout son corps, au rythme de la musique. Il n'y eut pas un changement de ton, ni de timbre, qui ne produisit un changement correspondant dans son attitude. Au trémolo, ce fut son ventre qui se tâtait; et quand la musique amena brusquement une dissonance, le serpent se tordit comme sous un coup de couteau.

Pour charmer l'éléphant, M. Cornish avait choisi la flûte, et en effet le charme ne tarda pas à agir. L'éléphant leva en l'air l'une de ses pattes et se tint immobile tant que dura la musique; ou plutôt tant que durèrent les sons de la grande flûte, car, dès que M. Cornish se mit à jouer de la petite flûte, l'éléphant, exaspéré, lui tourna le dos et ne cessa plus de grogner, de siffler, de battre le sol avec ses quatre pattes. L'artruche elle-même fit voir, par mille mouvements de cou, que la petite flûte lui était intolérable. Le tigre, qui avait paru enchanté du violon, poussa un rugissement de fureur en entendant la petite flûte et s'élança d'un bond à l'extrémité de sa cage.

Les expériences de M. Cornish prouvent au reste, d'une façon générale, que tous les instruments, le violon et la flûte sont ceux que les animaux apprécient le plus. Elles prouvent aussi que, à de rares exceptions près, tous les animaux sont sensibles au pouvoir de la musique, comme ils l'étaient déjà des temps d'Orphée. Et il y aurait à tirer de là toutes sortes de conclusions philosophiques, esthétiques, voire pratiques; mais surtout il y

aurait à souhaiter que M. Cornish prolongeât, étendit ces expériences, qui sont pour les animaux du Jardin zoologique de Londres une source de divertissements et de consolations. Rien ne vaudrait la musique pour alléger le poids de la vie. On pourrait par exemple établir des concerts pour les ouvriers durant leur travail, pour les mineurs au fond de la mine, pour les malades et pour les prisonniers.

Le budget de la Chambre s'élève à un peu plus de sept millions de francs, sur lesquels cinq millions et demi sont prélevés par les députés.

Voici, en outre, quelques chiffres intéressants: les fonctionnaires du Palais Bourbon reçoivent au total 800,000 fr., plus 35,000 fr. d'indemnité de logement. Le service médical revient à 12,000 francs; le chauffage à 40,000 fr. et l'éclairage à 115,000 fr. La Bibliothèque reçoit un certain nombre de journaux: 1.500 francs par an. Le président est abonné pour plus de cinq cents francs aux feuilles diverses. Il en coûte 30,000 francs pour avoir des huissiers bien habillés d'uniformes brillants et portant des épées reuisantes.

Enfin, et puisqu'il faut tout dire, le budget du Palais Bourbon prévoit deux cents francs par an pour... le fonctionnaire chargé de détruire les souris et les rats! On regrettera, sans doute, avec nous, que la parodie du législateur se soit arrêtée là: pourquoi ne pas détruire les araignées qui foisonnent aux nombreux plafonds du Palais?

L'ABELLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

- Bras long et mémoire courte. Lord Kelvin et la Science. Madame Meissonier. Les Pythonisses. Le Béarn à travers l'histoire, suite. Yan de Lesca. Sur une tombe au printemps. Page émuante d'histoire. Aumône, histoire sentimentale. Mondant, Chiffon. L'Actualité, etc., etc.

A LA MEMOIRE DE BERNADOTTE.

Le mois de mai est, en Suède, le mois par excellence de la "ville de la jeunesse". A Upsal, du 1er au 31 mai, les fêtes succèdent aux fêtes. Le 11 de ce mois a été un jour deux fois férié: non seulement les étudiants y donnaient leur grand festival qui, chaque année, attire pour quelques heures dans la ville universitaire le "Tot-Stockholm"; mais, de plus, une importante Société qui a son siège à Upsal, a célébré, ce jour-là, le cinquantenaire de sa fondation et le roi Oscar II, accompagné de deux de ses fils, les princes Charles et Eugène, et de sa jeune belle-fille, la princesse Ingelborg, de Danemark, est venu tout exprès à Upsal rehausser de sa présence l'éclat de cette cérémonie. Il s'agissait de la Société Charles-Jean, instituée le 8 mars 1848, le jour même de la mort du vieux roi Charles XIV, Jean (Bernadotte). Fondée par un professeur à la Faculté de Médecine, Israël Hyvasser, la Société a pour objet de rendre hommage à la mémoire du grand roi et de porter devant la postérité un témoignage de l'affection personnelle que Charles-Jean avait su s'acquiescer auprès de ses contemporains. Elle publie des documents intéressants sur l'histoire du règne et, grâce aux fonds qu'elle a amassés, décerne des prix aux ouvrages de valeur relatifs à l'histoire des royaumes vivants de Suède et de Norvège.

Le souvenir du roi Charles-Jean est très vivant, et particulièrement vénéré à Upsal. Chaque année, le 4 novembre au soir, le buste que la Société en question lui a fait élever dans le parc de la bibliothèque et qui est l'œuvre du sculpteur Fogelberg, est entouré de torches de résine dont le vent du Nord attise les flammes: la foule se réunit parmi les pierres runiques qui jonchent l'endroit: les étudiants, bannière en tête, viennent honorer par des chants patriotiques, des discours et des hourras, le créateur de l'Union suédoise-norvégienne dont ce jour marque l'anniversaire; puis ils échangent des télégrammes de sympathie avec leurs frères de Christiania. C'est encore le souvenir de Charles-Jean, heureusement associé à celui de Gustave-Adolphe, qu'éveille ici l'obélisque érigé en 1832 par les soins du général couronné à la mémoire du roi-héros tombé deux cent ans auparavant dans la plaine de Lützen. Upsal n'est pas d'ailleurs sans avoir contribué à "faire" Charles-Jean. Ne sortait-il pas d'Upsal, cet extraordinaire lieutenant Mörner, qui, malgré son modeste grade, fut le premier artisan de la nomination de Bernadotte comme prince héritier de Suède et qui mérita, comme un autre Warwick, le surnom de "faiseur de rois"? C'est sur le monticule de Polacksbacken, voisin de la ville, et où le régiment d'Upland est toujours cantonné, que ses camarades rassemblés lui crièrent, en

riant, à son départ pour la mission dont il était chargé à Paris, et qu'il devait remplir à sa manière: "Dis donc, Mörner, tâche de nous avoir Bernadotte!" On sait qu'il n'y manqua pas, et comment aussi il fut mis aux arrêts, à son tour à Upsal, en attendant que l'idée fit rapidement son chemin et que, bientôt à la Diète, la candidature Bernadotte, produite la dernière, triompha. Toute cette histoire merveilleuse et qui tient de la légende, est donc en partie localisée à Upsal.

Et les amis de l'élevage français se réjouissaient. "Mauvaise année en Angleterre, excellente année en France. Nous nous relevons. Ne soyons pas trop pessimistes, et renouons à la regrettable manie de nous débiter nous-mêmes, quand nos voisins suffisent si bien à nous injurier. Nous sommes en bon chemin... Si nous avions notre seulement d'appliquer à notre éducation nationale les mêmes principes, la même ardeur, le même entraînement que nous apportons à notre élevage national, nous arriverions certainement, en peu d'années, à régénérer la race: nos enfants vaudraient d'ici peu, nos poulains, et nos bons amis d'outre-Manche se demanderaient alors avec inquiétude "à quel tient la supériorité des Latins"?

Le marché de Kano est d'une importance considérable. Il est bien rare qu'il ne s'y trouve pas de 20,000 à 30,000 personnes. Or, la seule monnaie qui y ait cours, comme, du reste, dans la plus grande partie de l'interland de l'Ouest africain, consiste en caennies et en esclaves.

Il existe dans cette partie de l'Afrique une sorte de système féodal des plus bizarres: ce sont les petites villes qui paient aux grandes un tribut annuel. Kano compte plus de deux cent villes qui paient tribut à son roi, lequel, à son tour, est tributaire de Sokoto. Or la presque totalité de ce tribut est acquitté en esclaves. Si l'esclavage était brusquement aboli, le système gouvernemental serait désorganisé du coup, et la plupart des villes se verraient dans l'impossibilité de payer leur tribut, faute de monnaie pour cela. Il est donc de toute nécessité d'importer dans ce pays une monnaie véritable, ayant, sous un volume moindre, les mêmes avantages que les caennies.

Le prix d'un esclave varie de 100,000 à 300,000 caennies, c'est-à-dire de 75 à 225 francs. Ce sont là les prix courants du marché; mais les esclaves qui se vendent à l'amiable, et dont on connaît les qualités morales ou physiques, atteignent souvent des prix beaucoup plus élevés.

Le marché de Kano est d'une importance considérable. Il est bien rare qu'il ne s'y trouve pas de 20,000 à 30,000 personnes. Or, la seule monnaie qui y ait cours, comme, du reste, dans la plus grande partie de l'interland de l'Ouest africain, consiste en caennies et en esclaves.

Il existe dans cette partie de l'Afrique une sorte de système féodal des plus bizarres: ce sont les petites villes qui paient aux grandes un tribut annuel. Kano compte plus de deux cent villes qui paient tribut à son roi, lequel, à son tour, est tributaire de Sokoto. Or la presque totalité de ce tribut est acquitté en esclaves. Si l'esclavage était brusquement aboli, le système gouvernemental serait désorganisé du coup, et la plupart des villes se verraient dans l'impossibilité de payer leur tribut, faute de monnaie pour cela. Il est donc de toute nécessité d'importer dans ce pays une monnaie véritable, ayant, sous un volume moindre, les mêmes avantages que les caennies.

Le prix d'un esclave varie de 100,000 à 300,000 caennies, c'est-à-dire de 75 à 225 francs. Ce sont là les prix courants du marché; mais les esclaves qui se vendent à l'amiable, et dont on connaît les qualités morales ou physiques, atteignent souvent des prix beaucoup plus élevés.

Le marché de Kano est d'une importance considérable. Il est bien rare qu'il ne s'y trouve pas de 20,000 à 30,000 personnes. Or, la seule monnaie qui y ait cours, comme, du reste, dans la plus grande partie de l'interland de l'Ouest africain, consiste en caennies et en esclaves.

Il existe dans cette partie de l'Afrique une sorte de système féodal des plus bizarres: ce sont les petites villes qui paient aux grandes un tribut annuel. Kano compte plus de deux cent villes qui paient tribut à son roi, lequel, à son tour, est tributaire de Sokoto. Or la presque totalité de ce tribut est acquitté en esclaves. Si l'esclavage était brusquement aboli, le système gouvernemental serait désorganisé du coup, et la plupart des villes se verraient dans l'impossibilité de payer leur tribut, faute de monnaie pour cela. Il est donc de toute nécessité d'importer dans ce pays une monnaie véritable, ayant, sous un volume moindre, les mêmes avantages que les caennies.

Le prix d'un esclave varie de 100,000 à 300,000 caennies, c'est-à-dire de 75 à 225 francs. Ce sont là les prix courants du marché; mais les esclaves qui se vendent à l'amiable, et dont on connaît les qualités morales ou physiques, atteignent souvent des prix beaucoup plus élevés.

Le marché de Kano est d'une importance considérable. Il est bien rare qu'il ne s'y trouve pas de 20,000 à 30,000 personnes. Or, la seule monnaie qui y ait cours, comme, du reste, dans la plus grande partie de l'interland de l'Ouest africain, consiste en caennies et en esclaves.

Bulletin météorologique.

Washington, 24 juin - Indications pour la Louisiane - Temps beau; vent du sud.

AMUSEMENTS.

Parc Athlétique.

On est très fertile en ressources au Parc Athlétique; on y sait réunir les plus anciennes attractions et étonnantes constamment la curiosité publique. Ainsi, par exemple, lundi soir il y aura grande lutte pour le Cake Walk. Une coupe en argent sera délivrée aux vainqueurs. La fête a lieu au bénéfice de l'association de secours pour les blessés et les malades de la guerre.

West End.

Hier soir, Miss Bessie Bonwill s'est fait entendre, plusieurs fois, au grand plaisir des auditeurs qui l'ont chaleureusement applaudie. Quant à l'orchestre Belletted, il nous a donné tour à tour de Wagner, de Wagner, de Donizetti et autres compositions, aussi réussies, comme choix que comme composition. L'ouverture du Tannhäuser a eu un grand succès.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1898.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: Etude sur Chateaubriand. Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1899 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

La traite des esclaves.

Dans l'interland africain de l'Angleterre, sur les quinze millions d'âmes qui composent le peuple haoussa, cinq millions vivent en esclavage. A Kano, l'une des villes les plus importantes de cet interland de l'Ouest africain, il y a couramment 500 esclaves à vendre, au marché.

Le marché de Kano est d'une importance considérable. Il est bien rare qu'il ne s'y trouve pas de 20,000 à 30,000 personnes. Or, la seule monnaie qui y ait cours, comme, du reste, dans la plus grande partie de l'interland de l'Ouest africain, consiste en caennies et en esclaves.

Il existe dans cette partie de l'Afrique une sorte de système féodal des plus bizarres: ce sont les petites villes qui paient aux grandes un tribut annuel. Kano compte plus de deux cent villes qui paient tribut à son roi, lequel, à son tour, est tributaire de Sokoto. Or la presque totalité de ce tribut est acquitté en esclaves. Si l'esclavage était brusquement aboli, le système gouvernemental serait désorganisé du coup, et la plupart des villes se verraient dans l'impossibilité de payer leur tribut, faute de monnaie pour cela. Il est donc de toute nécessité d'importer dans ce pays une monnaie véritable, ayant, sous un volume moindre, les mêmes avantages que les caennies.

Le prix d'un esclave varie de 100,000 à 300,000 caennies, c'est-à-dire de 75 à 225 francs. Ce sont là les prix courants du marché; mais les esclaves qui se vendent à l'amiable, et dont on connaît les qualités morales ou physiques, atteignent souvent des prix beaucoup plus élevés.

Le marché de Kano est d'une importance considérable. Il est bien rare qu'il ne s'y trouve pas de 20,000 à 30,000 personnes. Or, la seule monnaie qui y ait cours, comme, du reste, dans la plus grande partie de l'interland de l'Ouest africain, consiste en caennies et en esclaves.

Il existe dans cette partie de l'Afrique une sorte de système féodal des plus bizarres: ce sont les petites villes qui paient aux grandes un tribut annuel. Kano compte plus de deux cent villes qui paient tribut à son roi, lequel, à son tour, est tributaire de Sokoto. Or la presque totalité de ce tribut est acquitté en esclaves. Si l'esclavage était brusquement aboli, le système gouvernemental serait désorganisé du coup, et la plupart des villes se verraient dans l'impossibilité de payer leur tribut, faute de monnaie pour cela. Il est donc de toute nécessité d'importer dans ce pays une monnaie véritable, ayant, sous un volume moindre, les mêmes avantages que les caennies.

Le prix d'un esclave varie de 100,000 à 300,000 caennies, c'est-à-dire de 75 à 225 francs. Ce sont là les prix courants du marché; mais les esclaves qui se vendent à l'amiable, et dont on connaît les qualités morales ou physiques, atteignent souvent des prix beaucoup plus élevés.

Le marché de Kano est d'une importance considérable. Il est bien rare qu'il ne s'y trouve pas de 20,000 à 30,000 personnes. Or, la seule monnaie qui y ait cours, comme, du reste, dans la plus grande partie de l'interland de l'Ouest africain, consiste en caennies et en esclaves.

Il existe dans cette partie de l'Afrique une sorte de système féodal des plus bizarres: ce sont les petites villes qui paient aux grandes un tribut annuel. Kano compte plus de deux cent villes qui paient tribut à son roi, lequel, à son tour, est tributaire de Sokoto. Or la presque totalité de ce tribut est acquitté en esclaves. Si l'esclavage était brusquement aboli, le système gouvernemental serait désorganisé du coup, et la plupart des villes se verraient dans l'impossibilité de payer leur tribut, faute de monnaie pour cela. Il est donc de toute nécessité d'importer dans ce pays une monnaie véritable, ayant, sous un volume moindre, les mêmes avantages que les caennies.

Le prix d'un esclave varie de 100,000 à 300,000 caennies, c'est-à-dire de 75 à 225 francs. Ce sont là les prix courants du marché; mais les esclaves qui se vendent à l'amiable, et dont on connaît les qualités morales ou physiques, atteignent souvent des prix beaucoup plus élevés.

Le marché de Kano est d'une importance considérable. Il est bien rare qu'il ne s'y trouve pas de 20,000 à 30,000 personnes. Or, la seule monnaie qui y ait cours, comme, du reste, dans la plus grande partie de l'interland de l'Ouest africain, consiste en caennies et en esclaves.

Il existe dans cette partie de l'Afrique une sorte de système féodal des plus bizarres: ce sont les petites villes qui paient aux grandes un tribut annuel. Kano compte plus de deux cent villes qui paient tribut à son roi, lequel, à son tour, est tributaire de Sokoto. Or la presque totalité de ce tribut est acquitté en esclaves. Si l'esclavage était brusquement aboli, le système gouvernemental serait désorganisé du coup, et la plupart des villes se verraient dans l'impossibilité de payer leur tribut, faute de monnaie pour cela. Il est donc de toute nécessité d'importer dans ce pays une monnaie véritable, ayant, sous un volume moindre, les mêmes avantages que les caennies.

Le prix d'un esclave varie de 100,000 à 300,000 caennies, c'est-à-dire de 75 à 225 francs. Ce sont là les prix courants du marché; mais les esclaves qui se vendent à l'amiable, et dont on connaît les qualités morales ou physiques, atteignent souvent des prix beaucoup plus élevés.

lui faisait encore un peu peur... peut-être parce qu'il l'embrassait trop passionnément et trop fort. Ce qui n'empêchait pas d'ailleurs cet intéressant petit monsieur de défilé tout son répertoire anodin, depuis un moment, Alexandre venait de lui faire ajouter ce joli mot "pa-pa" que le bébé redisait avec un gros rire, comme la plus belle et la plus originale chose du monde.

Et, interrompue, reprise, hachée, mais cependant de plus en plus nette et précise, la conversation se poursuivait entre Pierre Borel et Alexandre Thibaudier.

— Eh bien, mon lieutenant, dit le tonton en se frottant les mains, je sais quelqu'un à qui votre retour va faire quasiment autant de plaisir qu'à mademoiselle de Croixmaure... — A mademoiselle Marcelle?... — Non à son prétendu. — Elle est donc fiancée? — Quelque chose comme ça, oui. — Fiancée! et à qui? — Ah! ça aussi on peut dire que ce n'est pas ordinaire... Mais, parole d'honneur, il ne se passe plus ici que des choses remarquables... — Mon arrivée, par exemple. — Oui, celle-là... et puis encore bien d'autres... Vous comprenez que je ne peux pas tout vous dire à la fois: il faut commencer par un bout. — Eh bien! pour commencer,

ce fiancé?... — C'est M. Jacques de Lanceroy. — Lanceroy! — Comme j'ai l'honneur de vous le dire. — Le fils de la baronne de Lanceroy chez qui Mlle Marcelle était lectrice. — Tout juste Ang... — Mais le tonton s'arrêta prudemment. Il compréhait à temps, Dieu merci, que la plaisanterie qui lui était venue aux lèvres n'était pas assez distinguée pour la circonstance. — Et il se borna à répondre: — Comment savez-vous donc ça? — Vous oubliez que j'ai déjà passé une longue... longue et délicate soirée à Croixmaure... et que pendant notre causerie avec ma Lucienne bien-aimée, c'est de Mlle Marcelle... de son admirable dévouement... de son héroïque courage, que nous avons surtout parlé... — Eh bien! oui, mon lieutenant. Il est devenu amoureux de ma nièce, ce garçon-là. — Alors... il y a très peu de temps qu'il s'est déclaré. — Mais non... assez longtemps déjà. Voilà bien... attendez donc... — Il comptait. — Voilà bien trois mois qu'il a demandé la main de Marcelle. — Elle n'en avait rien dit à Lucienne. Pourquoi donc? — Dame... c'est que ça ne mar-

chait pas précisément sur des roulettes... Il y a même un moment où ça ne marchait pas du tout. — Pauvre chère amie... et pourquoi?... — Eh bien, mon lieutenant, excusez du peu: on voit que vous revenez du pays des nègres. Mais, en France, une demoiselle qui a sur les bras un poupon comme ce gros citoyen-là... je vous assure que ça la gêne pour tout de bon quand les amoureux se présentent. — Et c'est encore à cause de nous, à cause de moi! — Dame, vous le dites trop bien pour que je vous en donne le démenti. C'est pour ne pas être tentée d'en raconter trop long sur ce petit monsieur-là qu'elle s'était sauvée, pauvre cocotte! — Sauvée. — Oui, mon lieutenant, sauvée... comme si elle venait de faire un mauvais coup... Parce que ce brave monsieur Jacques... Je peux bien l'appeler comme ça, puisqu'il va être mon neveu... parce que ce brave et digne garçon venait de lui dire qu'il l'aimait... qu'il la voulait pour femme. Et elle, qui ne voulait pas abandonner ce petit qui vous saute sur les genoux... elle qui avait promis à son amie qu'elle serait la mère de cet enfant... elle qui ne voulait pas trahir Mlle de Croixmaure... qui ne voulait pas tromper M.

Jacques... eh bien, elle a pris le plus court: elle a filé... — Hérotique amie! — Oui, vous dites bien: hérotique. Moi, qui ne savais pas le vrai mot de tout ça, je disais "folle". Car enfin, être demandée en mariage par un homme comme le baron de Lanceroy... et vous verrez, monsieur Borel, s'il a un physique pour se faire aimer, celui-là... être acceptée par la vieille baronne... avoir pour ces gens-là l'amitié que vous pouvez supposer... et je ne parle pas du gros chagrin qui débordait de son pauvre petit cœur, à cette mignonne... on a vingt ans, n'est-ce pas?... c'est l'âge où l'on est amoureux... — Eh bien, non. Tout ça n'y a rien fait. Elle s'est sauvée... Elle est allée se cacher au fond d'un faubourg de Paris... dans une grande caserne de maison où le diable ne l'aurait pas retrouvée... Et si elle n'y était pas tombée malade d'ennui, de tristesse... — Malade... Elle était malade! — C'est même heureux, à tout prendre. Sans ça nous la cherchions encore. Mais ça vous embrouillerait si je vous racontais encore cette histoire-là. J'ai fini par la trouver et la ramener ici, voilà. — Et monsieur de Lanceroy?... — Allons, mon lieutenant, vous qui avez fait deux mille lieues à

pied pour rejoindre votre bonne amie, vous supposez peut-être que monsieur Jacques a aussi un petit peu cherché la sienne... de bonne amie... et qu'il a fini par la retrouver. — Mais ça ne va pas, vous comprenez, ça ne va pas comme ça devrait aller... Pauvres enfants! ils s'aiment trop pour renoncer maintenant l'un à l'autre. Mais Marcelle ne veut pas entendre parler de quitter le gros poupon dont elle soutient mordicus qu'elle est la vraie... la seule maman. — Monsieur Jacques, ah! il a bien fini par tirer la chose au clair, celui-l